



FORMATION CONTINUE



COORDINATEUR-TRICE DE TRAVAUX



www.fve.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Vous souhaitez vous perfectionner dans la gestion de chantier de moyenne importance et acquérir des compétences étendues en la matière ? Nous vous proposons une formation de coordinateur de travaux pour vous permettre d'atteindre vos objectifs.

Analyse de mandat, estimation des coûts, surveillance et conduite d'un chantier, normes légales et gestion des déchets, sécurité et coordination des travailleurs : ce cours de 42 périodes vous donnera les compétences nécessaires pour gérer les aspects administratifs, juridiques, financiers et techniques de manière autonome.

Objectifs

Basée sur la réalité du chantier, cette formation permet aux entrepreneurs et/ou à leurs collaborateurs d'acquérir les bonnes pratiques et les connaissances nécessaires pour :

- Coordonner les intervenants sur les chantiers.
- Savoir gérer la partie administrative.
- Maîtriser les coûts, les délais et la qualité.
- Définir les relations juridiques avec les clients et les partenaires.
- Identifier et gérer les risques.
- Satisfaire la clientèle.
- Répondre à des situations complexes lors d'un chantier

Public cible

- Professionnels titulaires d'un CFC dans un métier de la construction **souhaitant consolider leurs acquis de coordinateur de travaux.**

Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire d'un CFC dans un métier du domaine de la construction.• Justifier d'au moins 5 ans d'expérience récente sur les chantiers.• Avoir l'habitude de conduire des entretiens et/ou de s'exprimer en public.• Chaque dossier sera examiné par la commission avant admission à la formation.
Intervenant-e-s	<ul style="list-style-type: none">• Ardian Laha – Module 1 : Aspect juridique.• Mathieu Troillet – Module 2 : Gestion économique.• Ariane Penta-Dutruit – Module 3 : Gestion administrative.• Frédéric Cotting – Module 4 : Gestion technique.• Francine Dambach – Module 5 : Gestion RH.
Certification	<ul style="list-style-type: none">• Diplôme FVE en cas de réussite de l'examen.• Attestation de présence en cas d'échec à l'examen.• Taux de présence de 90% minimum requis pour l'obtention du Diplôme ou de l'attestation.
Durée	<ul style="list-style-type: none">• 11 demi-journées.
Dates	<p>Session 1</p> <ul style="list-style-type: none">• Mercredi 2 février 2022• Mercredi 9 février 2022• Mercredi 16 février 2022• Samedi 19 février 2022• Jeudi 3 mars 2022• Samedi 5 mars 2022• Mercredi 9 mars 2022• Samedi 12 mars 2022• Mercredi 16 mars 2022• Mercredi 23 mars 2022• Examens selon horaire individuel à confirmer : samedi 2 avril 2022• Remise certificat selon horaire à confirmer : mardi 17 mai 2022 <p>Session 2</p> <ul style="list-style-type: none">• Mercredi 14 septembre 2022• Mercredi 21 septembre 2022• Mercredi 28 septembre 2022• Samedi 1^{re} octobre 2022• Jeudi 6 octobre 2022• Samedi 8 octobre 2022• Mercredi 12 octobre 2022• Samedi 15 octobre 2022• Mercredi 2 novembre 2022• Samedi 9 novembre 2022• Examens selon horaire individuel à confirmer : samedi 19 novembre 2022• Remise certificat selon horaire à confirmer : mardi 6 décembre 2022
Horaires	<ul style="list-style-type: none">• Les mercredis/jeudis de 16h00 à 20h00• Les samedis de 8h00 à 11h30
Examen	Examen oral durant lequel le candidat est confronté à des cas pratiques.
Lieu	Ecole de la construction – Route Ignace Paderewski 2 – 1131 Tolochenaz

Prix

Prix selon le statut de l'entreprise	
Coopérateur+	Fr. 2'300.-
Coopérateur	Fr. 2'850.-
Autre	Fr. 4'000.-

Ce prix est hors TVA de 7,7%.

Inscription En ligne sur notre site internet.

Délai d'inscription **23 décembre 2021 : session 1**
23 août 2022 : session 2

Renseignements formationcontinue@fve.ch - 021 632 11 30

Programme

Introduction

- Structure et objectifs du cours.
- Définition et rôle du coordinateur des travaux.
- Concept de collaboration.

Module 1 Aspects juridiques

- Phasage de chantier – fil rouge.
- Droits et devoirs des différents acteurs dans la construction.
- Contrat d'entreprise : Formation du contrat, obligation du maître de l'ouvrage et de l'entrepreneur, garantie pour les défauts, fin du contrat.
- Contrat de mandat : formation du contrat, obligations du mandant et mandataire, fin du contrat.

Module 2 Gestion économique

- Estimation des coûts.
- Rédaction d'offres simples.
- Devis et cahier de soumission.
- Analyse comparative, maîtrise des coûts, adjudication.
- Honoraires, taxes et frais de chantier.
- Acomptes, factures, décomptes finaux, compte prorata, garanties.

Module 3 Gestion administrative

- Surveillance et conduite de chantier.
- Gestion des plannings.
- Prise de notes, rédaction d'un procès-verbal.
- Procédure de réception d'un chantier, fin de travaux.
- Listes de retouche, travaux de finition.
- Travaux en régie, travaux en plus-value.

Module 4a Gestion technique

- Lecture de plans et supports d'information.
- Normes et glossaire en usage.
- Installation du chantier.
- Controlling et surveillance des travaux.
- Trafic et nuisances.
- Pollution et gestion des déchets.

Module 4b Visite de chantier

- Lieu à définir.

Module 5 Gestion des ressources humaines

- Prévention et préservation de la santé au travail.
- Gestion de la relation client.
- Conduite de séances de coordination.
- Technique de négociation « win-win ».
- Éthique professionnelle et commerciale.
- Techniques d'entretien (jeu de rôle).
- Conduite d'équipe et leadership.

Examen La certification est constituée d'un examen oral durant lequel le candidat est confronté à des cas pratiques.